



ACTUALITÉS - Octobre 2026

Déploiement des bornes biodéchets



Pour diminuer vos déchets ménagers, en plus des composteurs mis à disposition par la collectivité, des bornes de collecte des biodéchets sont déployées petit à petit sur le territoire. Destinés en premier lieu aux habitants de logements collectifs, **1 bac par commune a été installé en 2026.**

Une seconde vague d'installation est en cours, permettant d'élargir le périmètre.

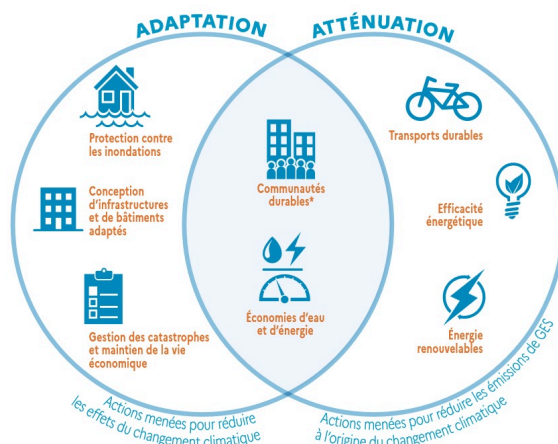
Si vous souhaitez obtenir un badge pour y déposer vos biodéchets, merci de renseigner le [questionnaire mis à disposition en ligne](#), ou bien contactez le service environnement au **05 34 27 13 65.**

La COP Occitanie, pour l'adaptation des territoires au changement climatique

Le 8 Juillet 2026 s'est tenue la [Conférence des Parties \(COP\)](#), réunissant élus et acteurs du territoire, pour dresser un point d'étape sur les actions engagées en Occitanie.

À cette occasion, l'État et la Région ont présenté [la feuille de route actualisée de la planification écologique en Occitanie](#), désormais enrichie d'un volet dédié à l'adaptation au changement climatique.

A l'échelle des Coteaux Bellevue, [le Plan Climat \(PCAET\)](#), va décliner ces objectifs régionaux en actions locales, pour limiter les effets et s'adapter au changement climatique en cours.



* du concept anglo-saxon « Complete community »

Crédit : ICLEI Canada, 2019 - Traduit par l'université virtuelle Environnement et Développement durable (UVED) - sous licence

Déclarez vos ruches jusqu'au 31 décembre

Chaque année, entre le **1er septembre** et le **31 décembre**, tout apiculteur est tenu de déclarer les **colonies d'abeilles** dont il est propriétaire ou détenteur, dès la première colonie détenue (Cerfa 13995*08).

La localisation des colonies d'abeilles permet **une meilleure efficacité des actions sanitaires** en cas de survenue d'une crise. Elle permet également de mobiliser des **aides européennes** dans le cadre du Plan apicole européen.

Déclarer ma ruche



Ateliers et évènements

Festival "territoire en fête"

Producteurs locaux, artisans, restauration, animations, jeux et découvertes seront au rendez-vous.

Di 04/10 | 9H-18H | parvis salle des fêtes de Castelmaurou

Marche solidaire pour Octobre Rose

L'association Saint-Geniès Danses, en partenariat avec Les Pieds Agiles, l'École de Musique et la Chorale Saint-Geniès en chœur organise une marche solidaire pour Octobre Rose.

Di. 04/10 | 8H45 | Château de Saint-Geniès Bellevue

Café bricol'

Une initiative organisée pour, à la fois, lutter contre le gaspillage, l'abandon d'articles ou d'appareils qui pourraient encore servir mais aussi pour apprendre à être autonome sur la réparation de petit matériel. Gratuit

Sa. 10/10 | 15H-18H | L'Atelier, Pechbonnieu

Duathlon de Montberon

Venez entretenir votre santé en profitant des paysages dans la bonne humeur, avec ce duathlon alternant running et vélo, en solo, duo ou relais. Organisé par [Giroutriathlon](#), sur [inscription](#)

Di. 11/10 | détails lors de l'inscription

Visite guidée : comprendre le fonctionnement d'un centre de tri

Cette visite vous permettra de découvrir et comprendre le fonctionnement du centre de tri à travers un parcours de visite et un espace pédagogique de 300 m². Durée estimée : 2h30 ; dès 8 ans. [Inscriptions](#)

Ma. 20/10 | 10H-12H30

Je. 29/10 | 14H-16H30

635 chemin des turques, 31660 Bessières



Mobilités

La mobilité au quotidien

Les déplacements et l'accès aux différentes formes de mobilité constituent un enjeu majeur et de plus en plus stratégique en France. Les résultats de la quatrième édition du Baromètre des mobilités du quotidiens ont été révélés courant Septembre et vont

servir à appuyer les stratégies de mobilités pour répondre aux défis socio-économiques et environnementaux.

? Comment a été réalisée cette étude ?

13 400 personnes de France hexagonale et Corse, majeures, ont été interrogées sur des questions relatives aux :

- ♦ Usages des mobilités au quotidien
- ♦ Images et perceptions des modes de transport
- ♦ Budgets dédiés aux déplacements
- ♦ Renoncements et arbitrages en matière de mobilité
- ♦ Recours aux dispositifs d'aide à la mobilité

A noter que les interviews ont été réalisés du 03 au 20 février, avant l'augmentation des prix du carburant.

@Quels sont les principales conclusions ?

De nombreuses données sont listées dans le rapport le [rapport complet](#), en fonction des zones d'habitats ou des moyens financiers. Quelques unes vous sont présentées ci dessous :

La voiture est utilisée par 72% des Français en tant que mode de transport principal (+4 points par rapport à 2024), suivie par les transports en commun (22% / +1 point), le vélo dont libre-service (5% / -2 points), le covoiturage (3% / -1 point), la trottinette dont libre-service (3% / +1 point) et le deux-roues motorisé (2% / =).

76% des habitants en zone rurale déclarent ne pas avoir d'alternative à la voiture (contre 43% des Français en moyenne).

Seulement 8% des Français combinent différents modes de transports dans un même déplacement du quotidien (marche d'au moins 15 minutes incluse), mais l'intermodalité est tout de même en hausse depuis 2019 (+2 points).

Ces résultats nationaux indiquent une utilisation des transports en communs plus importante que celle régionale identifiée dans le cadre de l'[enquête EMC²](#) menée par Tisséo en 2024, qui peut s'expliquer par des habitudes d'utilisation de la voiture individuelle sur les territoires péri-urbains tels que les Coteaux Bellevue.

👣Quelles solutions de mobilités sur le territoire ?

Pourtant, des solutions de mobilités alternatives à la voiture individuelle existent :

- des [trottoirs et voies vertes](#) permettent de circuler facilement à pied ou à vélo. Un Schéma Directeur Cyclable a été adopté en 2026 pour continuer améliorer les itinéraires pour la sécurité de tous.
- plusieurs lignes de **transports en commun** circulent sur toutes les communes : les [Bus Tisséo](#) ou les [cars Lio](#).
- des aires de **covoiturage** sont présentes à [Castelmaurou](#) et [Pechbonnieu](#) pour faciliter la pratique en identifiant clairement des points de rencontre.
- pour les **voitures individuelles électriques**, des [bornes](#) sont disponibles à Montberon, Pechbonnieu, Castelmaurou et Rouffiac-Tolosan via le syndicat départemental d'énergie, et ce réseau est complété par des fournisseurs privés sur les parkings de supermarchés.
- des [stationnements vélo](#) permettent de **garer son deux-roues** avant d'aller prendre le bus ou une voiture en covoiturage.

Retrouvez ces [solutions de mobilités](#) sur la page dédiée du site internet des Coteaux Bellevue : <https://cc-coteauxbellevue.fr/mobilites/>

Les solutions sont là, alors si vous testiez un trajet sans voiture au moins une fois par semaine ?



2026 Arrêt collecte des déchets verts en sac

 À compter du 1er janvier 2026, la Communauté de Communes met fin à la collecte des sacs végétaux distribués en mairie.

Les habitants des Coteaux Bellevue sont invités à les remplacer par des bacs roulants.

Commandez gratuitement vos bacs à déchets végétaux :

Chaque habitation peut bénéficier de 2 bacs maximum de 120, 240 ou 360 litres.

Pour les commander, contacter le service environnement au
05 34 27 13 65

Vous n'avez pas à vous déplacer, les équipes du service environnement livrent directement à votre domicile.



Communauté de Communes Coteaux Bellevue
19 Route de Saint-Loup Cammas, 31140, Pechbonnieu

Joindre le Service Environnement :

05 34 27 13 65

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à la newsletter du Service Environnement de la Communauté de communes.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

